



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

D - 20080247

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

***Aménagement des quais rive gauche. Création d'espaces sportifs et de détente du parc des berges de Saint-Michel.
Demandes de subventions. Autorisation***

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'aménagement des quais réalisé par la Communauté urbaine de Bordeaux, le secteur se situant face aux quartiers St-Michel et Ste-Croix va intégrer fin 2008 un nouveau parc public dénommé « Parc des Berges », à proximité immédiate des berges de la Garonne. Ce parc est partie intégrante de l'aménagement des quais, conçu et réalisé par M. Michel Corajoud et son équipe.

Le développement d'espaces verts et sportifs de proximité étant inscrit comme objectif opérationnel prioritaire des plans d'actions "politique de la ville" des quartiers St-Michel et St-Jean/Belcier, la Ville va créer à l'intérieur de ce parc, sous sa maîtrise d'ouvrage, des espaces de sports de loisirs et de détente.

Cet équipement est un ensemble de plusieurs aires de jeux ou espaces à caractère sportif comprenant une aire avec des agrès pour de la gymnastique, une aire de rink hockey et d'apprentissage à la pratique roller, un terrain pour le beach volley ou beach soccer, un espace revêtu en gazon synthétique pour les pratiques de football, hand ball, et enfin un terrain de basket ball. Ces différents équipements sont en accès libres et certains d'entre eux seront éclairés pour garantir la sécurité de la pratique sportive.

Une aire de jeux d'enfants viendra compléter ces aménagements sportifs.

Le coût de cette opération s'élève à 986.563,50 € HT, dont 836.063,50 € HT pour les aménagements sportifs. Compte tenu de son intérêt, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), le Conseil régional et le Conseil général sont susceptibles de soutenir ce projet sur la base du plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en €
<i>Conseil régional d'Aquitaine</i>	246.641,00 €
<i>CNDS *</i>	167.212,70 €
<i>Conseil général de la Gironde *</i>	79.950,00 €
Ville de Bordeaux	492.759,80 €
TOTAL H.T.	986.563,50 €

(*) L'assiette éligible pour ces cofinanceurs potentiels est 836.063,50 € HT

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

Par ailleurs, un fronton permettant la pratique des différentes disciplines de la pelote basque complètera les aménagements sportifs et pourra faire l'objet d'une sollicitation ultérieure auprès des différents co-financeurs potentiels.

Je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- solliciter les partenaires ci-dessus
- signer tout document afférant à ces cofinancements
- encaisser ces cofinancements.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire

